



Cheque rejeter par ma banque

Par **marie**, le **01/12/2011** à **21:43**

Bonjour, j'ai vendu mon vehicule recemment l'acheteur m'a donc fait un cheque de banque et je tiens a preciser que le cheque a été fait ensemble.
le probleme que j'ai est que ma banque m'a encaisser le cheque puis 2semaines plus tard me la décaisser je leur ai demander pourquoi il m'ont repondu que c'est un chèque en bois j'ai dit impossible car j'etait avec la personne le jour ou on a fait le cheque . elle m" a demander si j'avais signer au dos j'ai repondu que non, le souci pouvait venir de la mais c'est pas la premiere fois que je depose des cheque et j'ai jamais signer au dos pourtant sa passait . a l'heure actuelle je me demande si ce n'était pas un cheque de banque car l'acheteur me l'a pas donner diectement mais me l"as donner dans le quart d'heure qui suit juste le temp de faire les papier

Par **chaber**, le **02/12/2011** à **07:27**

Bonjour

Tout chèque remis en banque doit être revêtu de votre signature au verso (endossé est le terme exact); il est même prudent d'indiquer son n° de compte.[citation] l'acheteur m'a donc fait un cheque de banque et je tiens a preciser que le cheque a été fait ensemble. [/citation]l'acheteur ne peut émettre un chèque de banque

Un chèque de banque est un chèque établi directement par un organisme bancaire. qui engendre des frais pour son client.

Il semblerait que l'acquéreur ait émis un chèque sur son propre chéquier et il se trouve qu'il

n'y a pas de provision suffisante

Par **marie**, le **02/12/2011** à **08:38**

merci pour votre reponse mais je me suis mal exprimer le cheque a etait fait par un organisme bancaire . l'expediteur est bien la banque postale mais je comprend pas pourquoi le credit agricole encaisse puis decasse des cheque comme sa.